

1712 Mai 17., Versailles

A

SCHREIBEN¹ VON [GARDEHPTM. BEAT FRANZ PLAZIDUS] ZURLAUBEN AN [ALT] AMMANN [UND DERZEITIGEN LANDESHAUPTM. BEAT JAKOB II.] ZURLAUBEN "DE GESTELLENBOURG, CHEVALIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE S.^T LOUIS, RECOMMANDE AU MAISTRE DE LA POSTE DE LUCERNE, PAR LUCERNE A ZUG, SUISSE"

"Je suis persuadés que les affaires et vos grandes occupations [- Villmergerkrieg! -] que vous avés dans La conjoncture presente vous ont empêchés de me donner de vos nouvelles, mais si vous scaviés combien on est curieux icy d'apprendre les particularités des troubles de la suisse et quel plaisir je pourrois faire a S.A.S. mgr. [Louis-Auguste de Bourbon] le duc du m a i n e [Colonel général des Suisses et Grisons] en les luy Communiquant et aux grands seigneurs [am Hofe]; vous chercheriés le moment a m'envoyer un detail tous les ordinaires; il paroît que la guerre qui nous menace pourroit devenir fort vif sur ce que les bernois et Zurichois arment a force et que les [V cantons] catholiques temoignent de se desfendre des injustices des premiers on en fait beaucoup de bruit icy a la cour on souhaite fort d'apprendre L'issüe de toutes ces choses dieu veüilles nous donner la paix, La guerre ne nous convient nullement ce n'est que par contrainte que L'on doit accepter un tel partie, quand il s'agit de soustenir ses droits et defendre sa patrie; je me veux flatter de la bonne union entres les cantons [cath.], en attendant que vous m'informiés au juste de La situation ou L'on se trouve. il y a quelques joures que J'ay escriis a ... ma chere mere [M a r i a B a r b a r a Zurlauben] au sujet de mess.^{rs} vichart [- vermutlich sind damit Franz Josef Leonz und Karl Lazarus W i c k a r t, die beiden letztgeborenen Söhne von Wolfgang Karl W i c k a r t sel. und der M a r i a A n n a M a r g a r e t h a Zurlauben gemeint] je ne voy pas que le cadet [Karl Lazarus Wickart] apprendra quelque chose comme ne sachant le francois, ... [dites lui, qu'il ne peut entendre les droits outre qu'il a de la peine a comprendre la pron[on]ciation du Latin que L'on dict fort vitement, ma mere pourra vous informer de tout par ma pr.^e lettre, je seray cependant bien aise de scavoir si on destine le plus jeune au Service ou pour le pays comme son frere. vous me feray plaisir aussi de m'envoyer de L'arg.^t pour eux ou de me dire a qui il faut s'adresser pour en avoir, ils sont en besoin et je suis gueres en estat de Leurs en avancer, car je ne suis point payés de la subsistance de nos soldats mr. vernher [=W e r n e r] ne me demande encor rien, il me paroît fort menagés comme

L'aisné de mess.^{rs} vichart [=Franz Josef Leonz Wickart] ...² ont receû jusqu'icy leur arg.^t de semaine de 4. ...² avec les 100 L de mr. [Gardelt.]
 m u l l e r que vous scavés outre ce que je leurs ay donnés au dela qui est
 30 L. Je vous prie ... de songer a la priere que je vous fais comme de me donner
 souvent de vos nouvelles et de celles du pays. ...
 mon adresse est rue travesine a l'Hostel de Maltte".

1) Das Adressenschildchen trägt noch den Stempel: "DE VERSAILLES".

2) Text - 1 bis 2 Wörter - zerstört.

Original, mit Siegel - AH 86, 249-250

112

1712 Juni 12., um 12 Uhr, Cham

A

SCHREIBEN VOM [URNER] STATTHALTER [KARL ANTON II.] PUENTENER [AN
 DEN LANDESHAUPTMANN VON STADT UND AMT ZUG, BEAT JAKOB
 II. ZURLAUBEN]¹

"Aus Einlag von H. Brigadier [Ludwig Christoph] P f i f e r, so mier heütt
 Umb 12 Uhr [in Sachen Villmergerkrieg] durch Express abgeschickhten Reüter be-
 händiget worden, wird das mehrere Zu ersehen seyn; Wann nun Uns die Situation
 hiesiger Posten der Rüss nach nit bekant, und von Meinen hochgeehrten Herren
 [Ammann und Rat von Stadt und Amt Zug oder der Kriegsrat der V kath. Orte ge-
 meint] werden besetzt werden, als habe ohne Verschub der sachen Verlofftheit
 participieren wollen, damit in Zeiten könne das nothwendige procediert wer-
 den."

1) Die in AH 78/139A geäußerte Vermutung, das dortige Adressenschildchen ge-
 höre hierher, hat sich als falsch herausgestellt.

Original - AH 86, 251-252 - Blatt 251^v und 252 leer

113

1712 Juni 8., Aarau; "a minuit"

A

SCHREIBEN VOM [FRANZ. SECRETAIRE-INTERPRETE LAURENT-CORENTIN DE
 LA] MARTINIÈRE AN [ALT] AMMANN [BEAT JAKOB II.] ZURLAU-
 BEN, "CH.^LIER DE L'ORDRE MILITAIRE DE S.^T LOUIS, GN.^{AL}
 [=LANDESHPTM.] DES TROUPES DE ZUG", ZUG

"J'arrivay hier au soir de soleurre, J'ay eu le plaisir de voir mademoiselle